

# LE PAS-DE-CALAIS

## Le Conseil d'Administration du Nord vis-à-vis du Secours National

Le Délégué Départemental du Secours National, M. Thellier de Meudon, a été invité par le Syndicat de la Tannerie du Nord à assister à la réunion à laquelle avaient été convoqués les membres du Nord, en la salle de réunion de la Maison Corporation du Cuir de la Région du Nord.

M. Louis Lefebvre, président du Syndicat, après avoir rendu hommage à l'activité et au dévouement inlassable de M. Thellier de Meudon, a fait connaître les résultats obtenus par le Secours National au cours de la semaine du 15 au 21 juin. Il a souligné que le Nord, lui-même, a contribué pour cinquante sept mille quatre cent quatre-vingt-trois francs, représentant le cinquième des Tanneries du Nord et du Pas-de-Calais destinées au Secours National, soit un total de 24 millions de francs, montant des versements de 1942. Il a insisté en outre sur le fait que les Tanneurs du Nord tiendront à continuer chaque mois leur contribution.

C'est en termes émus que M. Thellier de Meudon, après avoir remercié les Tanneurs du Nord et du Pas-de-Calais pour leur beau geste de solidarité, a fait connaître les réalisations du Secours National au cours de la semaine du 15 au 21 juin. Il a souligné que le Nord, lui-même, a contribué pour cinquante sept mille quatre cent quatre-vingt-trois francs, représentant le cinquième des Tanneries du Nord et du Pas-de-Calais destinées au Secours National, soit un total de 24 millions de francs, montant des versements de 1942. Il a insisté en outre sur le fait que les Tanneurs du Nord tiendront à continuer chaque mois leur contribution.

Le Délégué Départemental du Secours National, M. Thellier de Meudon, a été invité par le Syndicat de la Tannerie du Nord à assister à la réunion à laquelle avaient été convoqués les membres du Nord, en la salle de réunion de la Maison Corporation du Cuir de la Région du Nord.

M. Louis Lefebvre, président du Syndicat, après avoir rendu hommage à l'activité et au dévouement inlassable de M. Thellier de Meudon, a fait connaître les résultats obtenus par le Secours National au cours de la semaine du 15 au 21 juin. Il a souligné que le Nord, lui-même, a contribué pour cinquante sept mille quatre cent quatre-vingt-trois francs, représentant le cinquième des Tanneries du Nord et du Pas-de-Calais destinées au Secours National, soit un total de 24 millions de francs, montant des versements de 1942. Il a insisté en outre sur le fait que les Tanneurs du Nord tiendront à continuer chaque mois leur contribution.

### Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 30 au 31 juin, le CAMOUFLAGE AD-1011 EST OBLIGATOIRE, de 21 h. 45 à 5 h. 45.

### Les doctes crochus

Dernièrement, Mme Clémence Gillet, épouse Vervey, cabaretière, 11, rue Bernard, constatant la disparition d'une somme de 900 fr. et elle déposa une plainte au 3<sup>e</sup> arrondissement de police. L'enquête ouverte par M. Cœurjart, commissaire, permit d'identifier le coupable qui a été mis en état d'arrestation et déferé au Parquet de Lille après avoir passé des aveux. Il s'agit d'un fils du soi-disant Belkacem Boucheïra, 31 ans, sans profession déterminée, 43, rue d'Alouette.

### MORT SUBITE

Hier, à 19 h. 45, M. Jules Delattre, 74 ans, demeurant rue de Tourcoing, 111, est décédé subitement, dans l'église Saint-Joseph. M. le docteur Descaupriez déclara que la mort était due à une angine de poitrine. Le corps a été reconduit à son domicile.

### Chacun sa place

Le garçon boucher Marcel Hommaux, 19 ans, rue de l'Union, 168, à Watrellos, a révoqué sa convention pour avoir roulé à bicyclette sur un trottoir boulevard de Metz.

### VOULEZ-VOUS DES POINTS TEXTILES

#### APPORTEZ

Tricots, Chiffons, Bas, vieux Vêtements, Tapis, Couvertures usagées, Sacs, Rideaux et tous déchets textiles de provenance française, des 22, 23, 24, 25 et 26 juin prochain, au Centre de récupération plus proche de votre domicile.

### Distribution des tickets de ravitaillement et remise des demandes de cartes de pommes de terre

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La Tombola de la Fête des Mères

Nous donnons ci-dessous, la liste des numéros gagnants non réclamés à ce jour :

### WATRELOS

Prohibé. — Une fillette, Liénard Marcelle, 328, rue Jules-Guesde, a été trouvée morte, dans un état de déshydratation, au domicile de ses parents, 328, rue Jules-Guesde, à Watrellos.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

### La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement des pommes de terre, en faveur des professions salariales, valables du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, aura lieu, dans l'ordre ci-après, de 17 h. 30 à 19 h. 30.